

**CONSULTATION POUR LA CRÉATION
D'UNE INSTANCE REPRÉSENTATIVE
DES KABYLES DU CANADA**



**RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
CONSTRUIRE ENSEMBLE
AFUS DEG UFUS**

**CONSULTATION POUR LA CRÉATION D'UNE
INSTANCE REPRÉSENTATIVE DES
KABYLES DU CANADA**



**RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
CONSTRUIRE ENSEMBLE
AFUS DEG UFUS**

Neddukel
ⵎⵉⵔⵓⵏ ⵏ ⵏⵉⵔⵓⵏ ⵏ ⵏⵉⵔⵓⵏ

« (...) Admirablement doué par la nature, le Kabyle, comme tous les êtres humains, a le droit et le devoir de chercher à perfectionner sa vie et de tendre tous ses efforts vers la réalisation de son idéal. Aujourd'hui comme autrefois, les bienfaits de la civilisation ne le laissent pas insensible (...) ».

Si Amar Boulifa. Alger, le 22 février 1920

« (...) On peut tromper tout le monde quelque temps, on peut tromper tout le temps quelques hommes, on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps. C'est un autre que moi qui l'a dit au XIXe siècle et l'adage depuis a toujours été vérifié (...) ».

Réponse de Mouloud Mammeri à l'article du journaliste Kamel Belkacem " Les donneurs de leçon" paru dans El Moudjahid 1980

REMERCIEMENTS

Que toutes les personnes rencontrées dans le cadre de la consultation de la communauté des Kabyles du Canada trouvent ici nos remerciements les plus sincères. Ce long travail de consultation nous a permis de recueillir les avis et les opinions des membres de notre communauté dans le respect et l'ouverture d'esprit. Notre gratitude est témoignée également aux présidents des différentes associations ainsi que leurs membres pour nous avoir accueillis durant leurs différentes activités afin de rencontrer les membres de notre communauté.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont appuyés en nous offrant l'hospitalité et l'espace de réunion grâce auxquels nous avons pu faire avancer le projet.

Nous tenons enfin à remercier nos familles respectives pour leur soutien indéfectible.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent rapport est rédigé à l'issue du processus de consultation entrepris par le Comité provisoire auprès de la communauté kabyle du Canada. Dans un esprit de transparence et d'interaction continue, ce rapport tente de refléter le plus fidèlement possible les messages, les suggestions et les préoccupations des membres de la communauté qui se sont exprimés via le questionnaire qui leur a été soumis ou lors des rencontres organisées par le Comité provisoire à Montréal, Ottawa-Gatineau et la Ville de Québec. Ce document est conçu au meilleur de nos connaissances et son usage est réservé exclusivement au comité de consultation. Les membres du comité de consultation dégagent toute responsabilité quant à son utilisation hors du cadre des activités du CKC et pour toute erreur d'interprétation. Toute autre utilisation ou reproduction du présent document doit être soumise à une approbation explicite des instances du CKC.

NOTE SUR L'UTILISATION DU MASCULIN

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE.....	4
2.	LE TRAVAIL DU COMITÉ PROVISOIRE DU CKC.....	5
3.	LE CHOIX DE CONSULTER	
3.1.	POURQUOI AVOIR CHOISI DE CONSULTER LES KABYLES?.....	6
3.2.	MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION.....	6
3.3.	DÉROULEMENT DES CONSULTATIONS	6
4.	LES LIMITES DU PROCESSUS DE CONSULTATION.....	7
5.	LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION.....	7
5.1	COMMENT FÉDÉRER LES KABYLES DU CANADA?	
5.1.1.	LES ASSOCIATIONS ET LA POLITIQUE.....	8
5.1.2	LES ENFANTS ET LES JEUNES.....	9
5.1.3.	LE KABYLE ET SA KABYLITÉ.....	9
	CITATIONS.....	10
5.2	ACTIVITÉS QUI RASSEMBLERAIENT LES KABYLES DU CANADA.....	11
	PROPOSITIONS EN VRAC.....	11
5.3.	LES GRANDS PROJETS À CONFIER À LA FUTURE INSTANCE.....	12
5.4.	MOBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS DE KABYLES.....	13
5.5	FINANCEMENT DE LA FUTURE INSTANCE.....	14
6.	AUTRES CONSIDÉRATIONS.....	14
7.	RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PROVISOIRE.....	15

1. PRÉAMBULE

La communauté kabyle du Canada a besoin d'une instance représentative qui défendra ses intérêts dans le respect des lois canadiennes et des libertés individuelles. L'idéal de s'unir a toujours été au cœur des préoccupations des Kabyles de la diaspora. Loin de la terre natale, les Kabyles n'ont d'autre choix que de s'organiser autour d'objectifs clairs et de s'adapter aux normes de fonctionnement de la société d'accueil s'ils veulent avancer et devenir une communauté reconnue, écoutée et influente.

Le Canada est un grand pays. Sa démocratie est basée sur les peuples fondateurs, les premières nations, les communautés religieuses ou ethniques, les groupes d'intérêt et le citoyen canadien. Les communautés qui ont compris ce fonctionnement en profitent pleinement.

Dans l'échiquier politique canadien, chaque communauté est perçue comme une entité interlocutrice et représentative des intérêts de ses membres parce que l'intégration citoyenne au Canada s'effectue dans le respect des identités multiples, de la diversité au sens large et du vivre-ensemble au quotidien. Les communautés qui s'épanouissent dans le modèle canadien sont celles qui ont réussi leur intégration socio-économique et socioculturelle en développant des relais efficaces dans les sphères politiques municipales, provinciales et fédérale, dans les organisations professionnelles, les milieux financiers et d'affaires tout en promouvant leur culture. Pour qu'ils soient entendus et écoutés, les Kabyles sont appelés, une fois organisés, à jouer un rôle motivé par la défense des intérêts spécifiques de la communauté tout en recherchant la convergence des intérêts de toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Le parcours des Kabyles de la diaspora a connu plusieurs expériences d'organisation qui ont été à l'origine de beaucoup de réalisations importantes. Parmi ces organisations, on peut citer l'Étoile nord-africaine, pionnière des luttes de décolonisation des pays de l'Afrique du Nord et l'Académie berbère en France qui a propulsé la revendication amazighe.

Sur leur terre natale, les Kabyles ont toujours géré leur société par le biais de structures organisationnelles villageoises. La Djemaa ou les comités de village d'aujourd'hui continuent de fonctionner de manière à assurer un minimum de cohésion sociale dans un espace de vie raisonnablement viable. Ces types d'organisations sont basés sur le principe de « l'union sacrée » régie par des codes ancestraux érigés en règles de droit et en mécanismes d'administration des affaires de la communauté. Cependant, en dehors de la Kabylie, cette sacralisation de l'union demeure un rêve et ne correspond pas au fonctionnement des sociétés d'accueil.

Dans leur pays d'origine, les Kabyles sont toujours préoccupés par la défense de leur culture, de leur langue et de leur identité qui sont constamment menacées par des projets d'assimilation savamment orchestrés. En conséquence, et pour résister à la répression qui s'abat sur eux dès qu'ils revendiquent leurs droits identitaires et linguistiques, les Kabyles ont eu recours à de multiples mouvements qui ont fait preuve d'une grande capacité de rassemblement et d'organisation. Devant l'adversité menaçante, les Kabyles s'organisent bien dans « l'union réactive ». Cette dernière a caractérisé toutes les actions de résistance ou de militance depuis le printemps amazigh de 1980 notamment. Au fil du temps, beaucoup d'organisations kabyles de grande envergure sont nées et ont disparu dès que le besoin de résistance s'estompe moindrement. Ce constat porte à croire que les

Kabyles éprouvent de la difficulté à bâtir des organisations qui fonctionnent en dehors de situations de résistance.

Il est un fait remarquable, à la fois en Kabylie et dans la diaspora, que les Kabyles ont développé un tissu associatif extraordinaire qui active dans le domaine culturel et social. Il est aussi à noter que dans beaucoup de cas ces associations ne coordonnent pas leurs efforts bien que leurs objectifs soient souvent identiques.

Au Canada, la dernière situation qui a suscité une réaction quasi unanime de la communauté kabyle est celle de l'attentat du 29 janvier 2017 à la Ville de Québec qui a fait six victimes, dont deux Kabyles. La gestion et la récupération politicienne de ces douloureux évènements par des organisations ayant des desseins éloignés des intérêts des familles endeuillées et de la communauté kabyle du Canada, ont provoqué un large mouvement d'indignation au sein de la communauté. Les organisations qui se sont occupées des cérémonies funéraires des Kabyles victimes de l'attentat sont allées aussi loin que l'empêchement de prononcer une partie de l'oraison funèbre en kabyle. Dans un contexte normal et organisé et au nom de toutes les dignités, ces victimes kabyles seraient honorées dans leur culture kabyle et par leur communauté dans le respect des doléances de leurs familles. Au fait, au nom de la pérennisation de l'identité, tout être humain devrait évoluer et mourir dans la culture maternelle qui est la sienne, par choix ou par héritage.

En Algérie, le pouvoir en place depuis 1962 a toujours agi dans le sens du déni de l'identité kabyle, au nom de l'unité nationale et de l'idéologie arabo-islamique. En France, au nom d'un rêve colonial lointain, les Kabyles sont très peu reconnus en tant que tels malgré l'importance numérique de la population kabyle.

De ces constats et du désir des membres de la communauté d'agir ensemble pour un avenir meilleur est née la volonté de mettre en place une organisation pancanadienne qui soit à la hauteur de nos besoins et de nos aspirations pour aujourd'hui et pour les générations futures. D'où la tenue d'une Assemblée générale le 18 février 2017 au Centre humaniste de Montréal qui a mandaté un Comité provisoire (le Comité) de mener des consultations auprès de la communauté kabyle en vue de préparer un projet d'une organisation pancanadienne des Kabyles. Ce projet d'organisation nommé le Congrès des Kabyles du Canada (CKC), est maintenant sur le point de se concrétiser. Lors des premières assises du CKC auxquelles participeront les Kabyles du Canada, une structure organisationnelle qui représentera la communauté kabyle sera mise en place. C'est ainsi que celle-ci entamera un projet d'envergure pour une « union active » fondée sur une vision et un modèle d'organisation modernes, capables d'agir et de s'adapter aux normes de fonctionnement de la société canadienne tout en gardant l'essence des valeurs ancestrales kabyles qui ont une portée universelle.

2. LE TRAVAIL DU COMITÉ PROVISoire DU CKC

Le Comité, initialement constitué, a varié en nombre durant l'année écoulée. De 17 membres au début de son entrée en fonction, il s'est stabilisé à 12 membres à présent. Les défections sont attribuables à des raisons personnelles et non au projet en tant que tel. D'ailleurs, certains membres, même inactifs, restent en contact et suivent l'évolution du projet de très près.

Depuis sa mise en place, le Comité a tenu de nombreuses réunions de travail pour produire des documents qui ont défini le mandat, la vision, la mission et les valeurs de la future instance. Ce Comité

qui a fonctionné dans un esprit de collégialité s'est également doté d'un code d'éthique pour ses membres.

Une fois les bases de la future organisation jetées, le Comité a mobilisé les moyens qui lui ont permis d'entreprendre des consultations avec un grand nombre de Kabyles organisés en associations ou individuellement, afin de leur demander leurs avis sur leur future organisation.

3. LE CHOIX DE CONSULTER

3.1. POURQUOI AVOIR CHOISI DE CONSULTER LES KABYLES?

Pour rester dans l'esprit du mandat donné par l'assemblée générale du 18 février 2017, le Comité a décidé de consulter les associations, les groupes, les individus pour recueillir leurs avis et suggestions et de se mobiliser autour d'un projet fédérateur.

3.2. MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION

Après avoir mis en place les principes de base du projet par le truchement d'une vision, mission et des valeurs rassembleuses et produit les documents de base, le Comité a enclenché le processus de consultation auprès des membres de la communauté kabyle du Canada. Il a commencé par soumettre les documents de consultation comprenant un questionnaire à un groupe témoin (Focus group) constitué d'individus aux profils divers. Ensuite, il a recensé les associations actives de la communauté au Canada, dont la majorité est établie au Québec, pour leur soumettre le questionnaire et la documentation avant de les rencontrer pour leur présenter le projet. Enfin, il a entamé un travail de proximité auprès du large public en prenant la parole et en distribuant sa documentation lors de grands événements de la communauté kabyle. Il faut ajouter à cela, la création du site Internet et de la page Facebook pour informer et impliquer le maximum de personnes dans le processus de consultation.

Les propositions et commentaires recueillis sont colligés et triés pour en sortir la sève nourricière à la construction du projet. Le fruit des consultations est synthétisé dans la section Recommandations du présent rapport.

3.3. DÉROULEMENT DES CONSULTATIONS

Dans une première étape, le Comité a eu recours au groupe témoin (Focus group) qui a commenté les documents de consultation et répondu à des questions préparées par le Comité. Les membres de ce groupe ont également formulé des recommandations.

Dans une deuxième étape, le Comité a consulté les représentants des associations auxquelles il avait soumis des documents et un questionnaire.

Dans une troisième étape, le comité a organisé des rencontres de consultation à Montréal, Ottawa-Gatineau et Québec pour présenter son travail et interagir avec les membres des associations kabyles. Les documents d'information et le questionnaire ont été également envoyés à l'association de Calgary.

Aux actions ci-dessus s'ajoute le travail de proximité effectué lors des diverses célébrations de Yennayer à Montréal et à Ottawa pour toucher le maximum de personnes. Des milliers d'exemplaires

de ces documents ont été distribués. Les réponses au questionnaire pouvaient être acheminées par courriel ou par le biais du site Internet du CKC.

Enfin, une page Facebook a été créée pour permettre aux Kabyles d'échanger sur le projet de manière transparente. Des capsules vidéo ont été rendues publiques pour aider nos concitoyens à mieux comprendre le projet.

4. LES LIMITES DU PROCESSUS DE CONSULTATION

Le choix de consulter la communauté est louable. La démarche a été bien appréciée par les membres de la communauté kabyle. La mise en œuvre de la consultation a, cependant, rencontré quelques difficultés :

- Communication et circulation de l'information;
- Méfiance envers toute initiative d'organisation;
- Logistique limitée;
- Difficultés financières;
- La charge de travail.

5. LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Lors des sorties publiques du Comité, les Kabyles du Canada rencontrés saluent l'initiative d'asseoir une instance représentative dans un esprit de consultations élargies : « Je suis très content du processus de concertation à travers la démarche de consultation. Je me reconnais dans cette démarche fraternelle. C'est un grand pas vers l'union. » Malgré leurs différences, les Kabyles sont unanimes quant au fait de s'unir autour de l'essentiel pour être visibles, écoutés et influents : « On a besoin d'être Kabyle et organisé en tant que tel avant de revendiquer une appartenance à une identité plus globale. » La structure est donc nécessaire, mais elle doit fonctionner et évoluer dans la parité homme-femme, l'implication des jeunes et le respect des libertés individuelles.

L'union "Tadukli" nécessite concertation, vision et action. Il y va du destin commun des membres de la communauté kabyle du Canada. Celle-ci est interpellée par les grands défis du 21^e siècle et par l'avenir de ses enfants. Par conséquent, elle doit fonctionner en bloc influent dans le respect des normes institutionnelles et sociales du pays où elle vit. Aussi, pour se faire une place dans l'espace public, être visible et reconnue, la diaspora kabyle doit conjuguer ses meilleures valeurs ancestrales avec les exigences du mode de vie canadien. Le Comité a créé cette opportunité d'échange et de réflexion entre les Kabyles du Canada sur le devenir de leur jeune communauté. Celle-ci doit être portée sur un avenir organisé, ambitieux et imposant. Les échos livrés par les membres de la communauté kabyle partagent cette préoccupation et cette envie d'avancer en tant qu'entité ayant des représentants capables de défendre ses intérêts et de participer au développement de la citoyenneté canadienne.

Si le fait de s'organiser fait l'unanimité, le mode de gouvernance a, quant à lui, suscité beaucoup de questionnements, de passions, d'appréhensions et de divergences. Comment définir la nature de cette structure? Serait-elle pyramidale, horizontale ou verticale? Sa représentativité émanerait-elle de la population immédiate, la base, ou des associations? Certains Kabyles suggèrent au comité de

s'inspirer du modèle d'organisation des villages kabyles en incluant des représentants de toutes les associations actives. D'autres Kabyles, cependant, s'opposent au fait de fédérer les associations dans la structure pour éviter le cumul de mandats et d'éventuels conflits d'intérêts. D'autres préfèrent que la future structure émane directement de la base de la communauté et que les associations continuent à mener leur mission. En somme, l'instance représentative des Kabyles du Canada serait-elle capable de conjuguer le système de gouvernance traditionnel kabyle aux normes de gouvernance moderne? Pourrait-elle arrêter un mode de gouvernance capable de diriger le navire dans l'intérêt de la communauté et des futures générations de Kabyles du Canada?

La politique partisane et la religion semblent déranger beaucoup d'intervenants. Ils veulent avoir des clarifications quant à leur place dans la future instance. Ils pensent que les tendances politiques et religieuses devraient être écartées de la mission de la future instance : « Les Kabyles ont toujours séparé les affaires du village de la religion. Cette dernière n'a jamais imposé ses lois en Kabylie. » En effet, les intervenants insistent sur l'importance de bâtir une instance représentative et rassembleuse loin des politiques partisans et religieuses.

Par ailleurs, il y a eu des questionnements sur la place que devrait avoir la future instance dans le monde amazigh: « Doit-on s'organiser comme Kabyles ou comme Amazighs? » Le monde amazigh est important pour les Kabyles. Aucun intervenant n'avait rejeté cette appartenance à Tamazgha. Cependant, les intervenants persistent et signent que les Kabyles doivent asseoir une instance représentative et bâtir leur communauté avant de penser à la communauté amazighe dans sa globalité.

Les rencontres avec les associations, les interventions lors des événements ayant regroupé les membres de la communauté et les échanges individuels ont aidé les membres du comité à colliger et à organiser les doléances et les commentaires. Les interventions ont été classées selon les cinq axes suivants:

- Comment fédérer les Kabyles du Canada?
- Quelles sont les activités qui rassembleraient les Kabyles du Canada?
- Quels sont les grands projets à confier à la future instance?
- Comment mobiliser les jeunes générations de Kabyles?
- Comment financer la future instance?

5.1. COMMENT FÉDÉRER LES KABYLES DU CANADA?

5.1.1. LES ASSOCIATIONS ET LA POLITIQUE

Plusieurs avis sont émis en réponse à cette question.

Le besoin de créer une instance représentative est exprimé par la totalité des intervenants. Le caractère non partisan et non religieux est bien mis de l'avant. La nouvelle instance doit se concentrer sur le bien de la communauté ainsi que son épanouissement social et culturel. Elle doit être, alors, en phase d'action et non de réaction et ceci par l'implication de la communauté dans les activités culturelles, sociales et politiques du Canada. Ces actions ne peuvent se concrétiser que si et seulement si la future instance est dirigée par une équipe sérieuse, forte et solidaire; d'où le bon choix des membres qui la composeront.

Une tendance lourde se dégage des interventions pour s'accorder sur le fait que la communauté kabyle est divisée sur les points relatifs à la politique. Il est clair que la communauté met l'accent sur

l'importance de bâtir une structure active au Canada et urge de ne pas transposer la politique d'Algérie au Canada. Les intervenants sont particulièrement soucieux de savoir comment le Congrès des Kabyles du Canada compte unir la communauté kabyle et l'amener à outrepasser les divergences liées aux différentes couleurs politiques et autres obédiences qui traversent la communauté kabyle au Canada.

Certains intervenants privilégient le regroupement des associations pour créer une force de lobbying mais il est important, précisent-ils, de prêter attention aux différences qui pourraient subsister entre certaines associations et les traiter adéquatement afin d'enrayer l'esprit négatif pour le nourrir avec un élan constructif et rassembleur.

L'organisation fédératrice devra se placer au-dessus de toutes les associations en incluant toutes les sensibilités. Pour unifier la majorité des Kabyles, il faut être inclusif (acceptation de toutes et de tous les Kabyles quel que soit leur penchant politique ou religieux).

Un fort message ressort des interventions à l'effet qu'il faut éviter la politique et la religion. Éviter les divisions et focaliser sur la finalité et l'essentiel tout en nous unissant autour de ce qui nous rassemble. À cet effet, les intervenants admettent que les valeurs mises de l'avant par le comité sont éloquents et sont capables de mobiliser la communauté kabyle. La démarche de consultation et d'implication de toutes et de tous les Kabyles pour la constitution du CKC est une approche novatrice et professionnelle.

5.1.2. LES ENFANTS ET LES JEUNES

Il faut noter qu'il y a une question réservée à la mobilisation des jeunes, toutefois, il est pertinent de mentionner que les jeunes constituent selon certains intervenants un moyen de motivation pour rassembler la communauté kabyle.

La place des enfants et du jeune ressort comme point important à considérer par l'organisation. L'importance de transmettre aux enfants l'héritage kabyle ressort des interventions recueillies. La jeunesse est très importante. Nos enfants sont prioritaires pour faire passer le flambeau. Il est important de faire un projet fédérateur autour des enfants et des jeunes.

5.1.3. LE KABYLE ET SA KABYLITÉ

Le CKC devra faire un travail de fond auprès de notre communauté pour la sensibiliser sur l'impact négatif généré par des propos, des gestes et des attitudes qui nous éloignent les uns des autres. Chacun de nous doit faire l'effort de comprendre son vis-à-vis au lieu de le repousser. L'implication de tous les membres de la communauté, chacun selon ses capacités, est plus que nécessaire pour la réalisation de notre projet et l'atteinte de notre objectif d'une structure représentative et forte. Par conséquent, le choix de la forme d'organisation doit faire l'objet d'une concertation.

Les dirigeants de la nouvelle instance doivent être pédagogues, expliquer clairement les objectifs, donner du feedback, s'écouter, se conseiller, mettre notre intelligence au service de l'union, prôner la tolérance et savoir pardonner.

Selon les termes des intervenants, il est suggéré de décomplexer le Kabyle par rapport à sa Kabylie – Parler de la Kabylie est devenu politique.

Éviter de stigmatiser certains Kabyles et de tomber dans le purisme kabyle – il faut toujours parler positivement avec ce qu'on a et éviter de contrer en attaquant l'autre. Nous devons préserver

notre culture et notre langue sans oublier d'avoir toujours à l'esprit le respect des lois et des valeurs du pays d'accueil.

Un certain questionnement subsiste dans l'esprit de certains intervenants. Ces derniers sont de l'opinion qu'il faut d'abord définir l'identité kabyle. Celle-ci devrait-elle se baser sur l'aspect linguistique ou géographique? Il est question de l'identité active versus l'identité réactive. Il est suggéré d'être inclusif et n'exclure personne; toute personne kabyle doit être la bienvenue. Aussi, pour mieux avancer, il faut profiter de l'expertise des intellectuels et savants kabyles. Certains ont soulevé le manque de représentation des femmes dans le mouvement de cette envergure. Il faut les sensibiliser et les impliquer davantage et à tous les niveaux.

D'autres suggèrent qu'avant de se définir comme kabyles, pouvons-nous mettre cette identité dans une dimension historique sans que notre histoire n'en souffre, que nous ne soyons en souffrance d'une partie de notre histoire ? Pouvons-nous d'ores et déjà nous donner une identité géographique? Dans ce cas, est ce que dans notre identité kabyle, nous incluons comme identifiant la langue?

Il faut également multiplier les rencontres et les échanges pour pallier au manque de communication entre les Kabyles.

CITATIONS

Quelques citations sont prises comme exemple d'interventions qui vont dans la direction et l'esprit du rassemblement proposé : « Tout nouveau projet demande du courage, de la persévérance et surtout une dose de réalisme. Il ne faut pas trop se fixer sur les réticences de certains de nos concitoyens; chacun de nous réagit selon ses convictions et ses analyses. Il y a lieu de faire émerger et valoriser ce qui nous unit comme la langue, les valeurs de tolérance, l'entraide, d'humanité, d'ouverture envers les autres sans distinction de sexe, d'âge, ou de religion. Le caractère laïc de notre organisation doit nous guider dans tout travail que nous entreprendrons. »

« Le socle commun est constitué par nos enfants. Il faut toucher les Kabyles à travers notre socle commun qui est nos enfants. »

« Nos différences, soyons en fiers, gardons-les, c'est notre richesse. 'Il faut avancer prudemment si on dit que "Taqbaylit" est le fondement de notre identité, car en Kabylie, on ne parle pas que kabyle. L'histoire a fait son œuvre. »

« Il est important de s'assumer en tant que Kabyle et travailler à rehausser la fierté kabyle chez les Kabyles. »

« Investir le volet social pour attirer les Kabyles qui se trouvent dans des situations difficiles. »

« Ne pas faire le travail qui se fait déjà par d'autres associations (ne pas jouer dans la cour des associations). »

« Mettre en place une organisation légitime. »

Quelques intervenants vont de façon pragmatique pour faire des suggestions.

« Encourager l'entraide entre les Kabyles en faisant circuler des informations sur des opportunités d'affaire ou d'emploi. La réussite passe avant tout par le travail. »

« Être présents aux côtés des familles endeuillées. »

« Créer des alertes événements et joindre facilement les membres (avoir un fichier informatique). »

« Faire en sorte à susciter de l'espoir de rassemblement. Avoir une vision de Nation. Minimiser le folklore. Informer et communiquer. »

5.2. ACTIVITÉS QUI RASSEMBLERAIENT LES KABYLES DU CANADA

Il faut penser à élaborer un plan de communication monté par des professionnels. Il faut moderniser nos façons de faire, marquer les esprits de manière positive et montrer la place du Kabyle dans la société.

Il faudra se prémunir des infiltrations et toujours revenir à l'essentiel.

Il sera important d'identifier les défis et les enjeux et ne pas avoir peur de se dire les vraies affaires en cercle restreint, mais avoir de la retenue dans les débats publics. L'emphase est aussi mise sur la démarche qui devra demeurer claire pour que la communauté s'y reconnaisse entièrement.

Il faudrait travailler sur la construction progressive d'un lobby kabyle (représentation à différents niveaux de gouvernements). Le lobby est très important et est incontournable car on doit faire de la politique d'ici malgré nous mais il faut la faire de manière intelligente.

Certains intervenants pensent qu'il y a urgence en la matière et qu'il faut passer aux actions pratiques à l'image de ce qui se fait en Amérique du Nord.

Une fois la future instance installée, elle doit prévoir dans son programme l'organisation des moments d'information, de débats et d'échanges d'idées. La sensibilisation sur le terrain doit être continue. Des rencontres sur des sujets économiques, sociétaux et culturels rassembleront les membres de la communauté et leur permettront de mieux se connaître. Le CKC doit s'appuyer sur toutes les associations pour faire un travail de sensibilisation de leurs membres.

Bien que les différentes associations culturelles organisent, chacune à son niveau, des activités particulières, la future instance doit envisager l'organisation, au moins une fois dans l'année, d'une ou des journées de la Kabylie. Le CKC doit organiser la célébration du 20 avril à chaque année. Le 20 avril doit être, non seulement, la célébration d'une date historique, mais encore une occasion de rassembler tous les kabyles pour la transformer en journée de visibilité pour notre communauté.

PROPOSITIONS EN VRAC

Les intervenants qui ont pris l'initiative de répondre au questionnaire préparé par le comité provisoire ont émis des suggestions fort intéressantes. Elles sont reprises dans ce qui suit sans changements majeurs :

- Créer un bureau conseils composé de spécialistes tels que: avocat, notaire, ingénieur, architecte, informaticien, médecin, dentiste, financier, fiscaliste, enseignant, sociologue, qui pourront donner de leur temps de consultation pour conseiller les membres de la communauté sur des enjeux liés à leur quotidien;
 - S'impliquer dans les événements publics (24 juin, 1er juillet, ...).
 - Créer un atelier de recherche d'emplois en collaboration avec Emploi-Québec.
 - Inviter des conférenciers pour parler des domaines qui intéressent notre communauté.
 - Créer une base de données (Conseils, emploi, informations diverses, statistiques, etc...)
- pour informer la communauté.
- Participer aux événements politiques et culturels du pays d'accueil.
 - Accueil des nouveaux arrivants.

- Aider les nouveaux arrivants pour une meilleure intégration.
- Encourager nos compatriotes à s'impliquer au niveau politique et soutenir ceux qui y sont déjà impliqués.
 - Activités constructives dans les domaines scientifiques, culturels, écologiques et sportifs qui seront définies démocratiquement avec transparence et consentement par les responsables de la future instance.
 - Penser à un journal communautaire kabyle.
 - Le CKC à travers ses actions futures peut aider à la visibilité de la communauté kabyle.

5.3. LES GRANDS PROJETS À CONFIER À LA FUTURE INSTANCE

Les suggestions exprimées par les membres de la communauté kabyle sont hautement constructives. Il est notamment recommandé que la future instance se fixe des objectifs mesurables et réalisables. Les intervenants comprennent que le projet s'inscrit à long terme et ils préconisent prudence et réalisme. Il faut faire un état des lieux, identifier les différents facteurs de blocages et d'échecs et tirer les leçons qui s'imposent afin de mieux faire. Les actions à entreprendre devront être discutées et bien étudiées sans s'interdire de rêver.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont mis l'emphase sur les futures générations à inclure dans le projet rassembleur des Kabyles du Canada. Selon les intervenants qui se sont exprimés sur ce volet il faudrait mettre une priorité particulière sur les enfants notamment dans le domaine de l'enseignement de notre langue ancestrale avec l'organisation de formations d'enseignants et l'édition de manuels scolaires à l'échelle de l'Amérique du Nord. En outre il est suggéré de travailler sur la création d'une académie berbère en Amérique du Nord.

La réussite des Kabyles du Canada sur le plan individuel n'est pas à démontrer. Il serait opportun d'exploiter la force financière de la communauté kabyle sachant que le revenu moyen du Kabyle est plus élevé que la moyenne de la population. Il faudrait prendre exemple sur certaines communautés comme la communauté ukrainienne disposant d'une banque qui lui est dédiée.

En plus des projets spécifiques suggérés, les intervenants exhortent l'instance à devenir un catalyseur pour les actions des Kabyles du Canada comme le regroupement des festivités et l'organisation d'évènements rassembleurs et que les associations joignent leurs efforts pour présenter des évènements communs.

Le souci de rassembler les Kabyles et leurs actions revient de manière récurrente et insistante. Il est fortement suggéré que le CKC mène un travail de sensibilisation auprès de la communauté Kabyle pour qu'on puisse travailler ensemble et outrepasser les différences d'opinions politiques et idéologiques. Du fait il faut élaborer une charte commune comportant les éléments fondateurs et fédérateurs. Identifier les gardes fous pour éviter les dérapages, la récupération et les infiltrations.

Il est demandé de renforcer les activités de la communauté avec des séminaires et des colloques en invitant des Kabyles à intervenir.

De manière spécifique la liste de projets ou d'initiatives suggérés est donnée ci-dessous pour illustrer la variété des idées émises :

- Travailler sur des initiatives de nommer des rues ou des places par des noms de la communauté (Kabylie, etc.)
- Mettre en place un réseau d'accueil de nouveaux arrivants kabyles.

- Regrouper les initiatives de rapatriement de dépouilles à l'échelle de tous les Kabyles et non à l'échelle régionale de la Kabylie.
- Organiser des événements (sportifs par exemple, culturels) Montréal, Québec, Ottawa pour faire connaître et mettre en contact les membres de la communauté kabyle.
- Jumelage des familles kabyles pour aider les nouveaux arrivants à l'intégration.
- Ouvrir un registre des compétences kabyles au Canada.
- Faire reconnaître la langue kabyle par les instances fédérales et provinciales.
- Sensibilisation de la communauté pour indiquer notre langue kabyle comme langue maternelle.
- Organisation des foires d'exposition de tapis et bijoux kabyles.
- Renforcement de liens avec la Kabylie.
- Le rassemblement des Kabyles passe inévitablement par l'acquisition d'un bien immobilier. Cet édifice permettra d'abriter les bureaux des associations kabyles, l'école d'enseignement du Kabyle, d'une salle de réception et des salles de réunions et autres. Cet édifice sera un véritable point de rencontre des Kabyles et devrait être dirigé par une équipe capable d'animer des activités. Cette équipe devra être rémunérée comme des employés permanents.
- À l'instar des Irlandais (St-Patrick) sur la rue Ste-Catherine, des Sikhs à Lasalle, des musulmans sur l'avenue du Parc, du carnaval latino sur René-Levesque, il faut marquer la journée du 20 avril, par un défilé annuel amazigh (Kabyle) à Montréal (par exemple : sur Jean-Talon, entre St-Denis et Pie-IX) pour montrer notre culture et avoir plus de visibilité.
- Créer des ateliers de recherche d'emploi en collaboration avec emploi-Québec.
- Créer une base de données (Conseils, emploi, informations diverses, statistiques, ...) pour informer la communauté.
- Faire des statistiques comparatives avec les associations d'autres communautés de notre taille et voir ce qu'elles font et ce que nous pourrions faire avec elles.

5.4. MOBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS DE KABYLES

Le sujet des jeunes générations de Kabyles revient presque à toutes les questions posées. Les membres de la communauté qui se sont exprimés sont revenus sur la nécessité d'impliquer les jeunes dans la structure du CKC et de leur faire confiance. Il faut travailler pour transmettre l'héritage kabyle (organisation à une échelle élargie pour éditer des manuels et former des enseignants).

Doter le CKC d'un conseil consultatif qui regroupe des jeunes, un membre de chaque association, des universitaires, etc. La meilleure façon d'attirer les jeunes est de les avoir dans le comité du CKC pour agir comme ambassadeurs auprès de la jeunesse kabyle.

Les suggestions spécifiques se déclinent comme suit :

Impliquer les jeunes dans les projets de la communauté. Il faut développer le mouvement associatif pour nos enfants: nos jeunes ont besoin des réseaux de leurs parents comme font les Italiens et les autres communautés.

Les jeunes générations s'inspirent des parents; il faut donc mettre la priorité sur l'actuelle génération (première) pour que celle-ci donne l'exemple.

Créer une journée (pour jeunes kabyles) dans laquelle on pourra organiser des jeux divers et des concours (chansons, communication, exposition scientifique, littéraire, ...).

Créer un forum où les jeunes puissent débattre et exprimer leurs opinions sur des sujets bien précis qui les intéressent.

5.5 FINANCEMENT DE LA FUTURE INSTANCE

L'aspect financier est un élément fondamental pour toute organisation peu importe son rôle et sa structure. Divers avis sont émis par les membres de la communauté qui ont participé aux consultations. La synthèse de ces avis est résumée dans ce qui suit.

Les intervenants reconnaissent que l'aspect financier est crucial pour permettre à l'organisation d'asseoir et de soigner sa crédibilité. Une instance crédible et fiable inspirera de la confiance et encouragera certainement une adhésion massive des membres de la communauté. Ceci suscitera de l'intérêt pour prendre part aux différentes activités qui seront organisées par le CKC et du coup, générer des revenus.

En plus des contributions émanant de la communauté, du support gouvernemental pourrait être mis à contribution en sollicitant les programmes existant aux différents paliers de gouvernements.

La contribution financière avec des frais d'adhésion, de dons des membres de la communauté est préconisé comme moyen principal de financement. D'autres créneaux de financement sont à envisager, à savoir :

- Organiser des activités payantes.
- Intégrer les hommes d'affaire et les réseaux professionnels et solliciter leur support.
- Mettre sur pied une foire kabyle (inviter tous les travailleurs autonomes Kabyles et autres).
- Gala unique du 20 avril à Montréal.
- Vente de produits dérivés kabyles.
- Organisation de souper-bénéfice.

Il faut noter que des suggestions ont été aussi faite à l'effet de mettre un barème de cotisation modulé en fonction de la situation des membres (étudiant, sans emploi, ...).

6. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Avec un esprit bâtisseur, on peut relever de grands défis. Concevoir la philosophie de la future instance représentative des Kabyles du Canada, partager sa vision avec la communauté et croire en sa portée sont quelques piliers qui motivent les membres du Comité provisoire. L'aura d'un tel projet commence d'abord par son nom, sa devise et son logo. En effet, le Comité en a débattu amplement avant de lui donner ce nom provisoire "Congrès des Kabyles du Canada (CKC)", une devise "Construire ensemble" et un Logo. Il se trouve qu'une fois rendue publique, cette appellation n'a pas eu de commentaires négatifs et a été, de manière générale, bien perçue. Mieux encore, le projet du CKC semble susciter beaucoup d'optimisme au sein de la communauté.

L'immigration d'aujourd'hui est différente de celle d'antan. La culture du retour au pays natal ne se manifeste que rarement de nos jours. Les Kabyles, établis au Canada, s'organisent pour y rester. Cette nouvelle dynamique les pousse à se projeter dans l'avenir. Leurs préoccupations sont désormais rivées sur l'éducation des enfants, l'implication de la jeunesse et des femmes. Les Kabyles commencent

à se percevoir comme une entité communautaire ayant des aspirations, des défis et des projets porteurs. Par conséquent, la mission du CKC est de les inciter à élaborer des plans inclusifs avec d'autres communautés et partenaires kabyles maîtrisant des domaines professionnels précis. La communauté avancera sereinement quand elle saura profiter de tout le potentiel de ses membres.

7. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PROVISOIRE

Tel que recommandé par l'assemblée générale du 18 février 2017, le Comité a donné la parole aux Kabyles du Canada dans le but d'avoir leur point de vue par rapport à la création d'une instance qui les représentera. L'instance à mettre sur pied aurait pour objectif fondamental de faire des Kabyles du Canada une communauté reconnue et influente. De nombreuses interventions ont été recueillies à la suite du processus de consultation tel que décrit dans ce document. Les avis, suggestions et commentaires recueillis nous renseignent sur la voie à suivre. Le poids de la représentativité influence les choix politiques, économiques et sociaux du pays dans lequel nous vivons. À l'instar des autres communautés qui composent le Canada, la communauté kabyle est consciente de sa force d'influence latente. Nombreux sont ses membres qui ont mis l'accent sur la nécessité et l'urgence de mettre sur pied une structure rassembleuse et représentative. Il ressort de ces consultations le désir d'asseoir une instance qui représente les Kabyles auprès des institutions canadiennes afin de défendre leurs intérêts et aspirations.

Recommandation 1 :

Il est recommandé de poursuivre le projet, de préparer et d'organiser les assises du CKC.

La dénomination proposée, « Congrès des Kabyles du Canada (CKC) », semble faire l'unanimité auprès de la communauté kabyle consultée.

Recommandation 2 :

Il est recommandé d'adopter la dénomination « Congrès des Kabyles du Canada (CKC) », la devise « Construire ensemble » et le logo utilisé dans les documents et les médias utilisés par le CKC.

Le travail en profondeur entrepris par le Comité durant une année de réflexion et de débats internes sur la meilleure façon de formuler le projet a permis de faire murir et de clarifier les balises dans lesquelles le projet devrait s'inscrire. Sans vouloir prétendre détenir la vérité absolue, le Comité a lancé les bases d'une organisation qui se veut rassembleuse des Kabyles du Canada. Le Comité croit sincèrement avoir jeté les fondations de la structure en énonçant ce que devraient être la Vision, la Mission et les Valeurs fédératrices des Kabyles du Canada. Les consultations effectuées à travers les rencontres d'associations et de la communauté kabyle ont pu valider la démarche envisagée par le Comité en plus d'apporter des précisions sur certains aspects sensibles du projet. Il est réaliste de penser que certaines différences de points de vue subsisteront vu la diversité des options présentées pour certains aspects du projet. Il s'agira de transcender les différences pour engager la communauté kabyle du Canada sur une voie constructive. Il s'agira de valoriser le « Construire ensemble », tout en convergeant vers les points communs qui nous unissent toutes et tous pour la réalisation de notre idéal, jeter des bases solides du CKC.

Recommandation 3 :

Il est recommandé d'adopter les énoncés de la Vision, la Mission et les Valeurs comme fondements qui garantissent l'encadrement du CKC dans son existence future.

Vision : Faire des Kabyles du Canada une communauté reconnue et influente. Mettre à profit leur capacité à contribuer au développement de la société.

Mission : Rassembler et mobiliser toutes les ressources pour la défense des valeurs et des intérêts de la communauté kabyle afin d'assurer son développement. Promouvoir son intégration dans l'harmonie, la cohésion sociale et le respect de la diversité.

Valeurs : Fidèles à Taqbaylit, fondement des valeurs ancestrales et universelles des Kabyles, la vision et la mission sont sous-tendues par les valeurs suivantes :

- *Union et solidarité*
- *Respect et dignité*
- *Égalité hommes et femmes*
- *Tolérance et pacifisme*
- *Inclusion et universalité*
- *Ouverture et modernité*

La communauté kabyle a mis en garde le Comité sur les questions relatives à la politique et la religion. Il est un constat que les Kabyles, de manière générale, sont aigris par ces deux questions à travers les expériences passées. D'ailleurs, un climat de suspicion est perceptible lors des premiers abords des membres de la communauté. Dans ce contexte, pour atténuer ces réticences, le Comité a mis de l'avant des résolutions claires à l'effet que la démarche s'inscrit loin de la partisanerie et de toute influence à caractère religieux.

Par ailleurs, le Comité a anticipé la question et a pris des mesures préventives à travers l'engagement solennel de ses membres à travailler dans le respect de la Vision, de la Mission et des Valeurs pour la réussite du projet. Enfin, le mode écoute et les échanges sincères mis de l'avant par le Comité lors des rencontres de la communauté kabyle et des représentants du tissu associatif semblent avoir ramené une adhésion sereine au projet.

Recommandation 4 :

Il est recommandé d'inscrire l'action du CKC dans le strict respect de sa mission. Tout en s'impliquant dans les enjeux politiques canadiens, le CKC doit se tenir loin de toute influence partisane ou religieuse.

Le CKC devra exister pour les Kabyles du Canada et par l'apport des Kabyles du Canada. Il ne peut être l'affaire d'un comité ou de quelques individus isolés. La force de l'instance CKC sera puisée du potentiel humain que constituent les Kabyles du Canada à travers une union active, constructive et effective. Il s'agira de transposer les forces individuelles avérées des Kabyles vers un idéal collectif qui se matérialisera dans une démarche active qui permettra à la communauté de se faire une place forte, influente et capable de défendre les intérêts de ses membres. Le tissu associatif a pavé le chemin à notre jeune communauté kabyle notamment dans le domaine culturel et linguistique. Le CKC n'est pas un concurrent du tissu associatif. Son action s'inscrit dans une dynamique de convergence d'intérêts et complémentarité d'actions. La mobilisation de la communauté exige un travail de pédagogie de

longue haleine qui en appelle à la responsabilité de chaque membre. Le CKC est inclusif et fait appel à toutes les forces de la communauté et des associations qui se reconnaissent dans ses valeurs à se joindre au projet en marche pour construire ensemble notre idéal.

Recommandation 5 :

Il est recommandé que l'instance CKC soit inclusive de tous les Kabyles du Canada sur le plan individuel ou à travers le tissu associatif. Le CKC, une fois installé, devra promouvoir la synergie vers la cohésion et le rassemblement autour d'initiatives constructives. Taqbaylit, source de valeurs ancestrales transférables, peut consolider l'union des Kabyles dans la modernité.

Une fois mis en place, le CKC devra travailler à générer des dividendes à la communauté kabyle qui adhère et croit à ses objectifs. Ces dividendes se matérialisent par les projets mis en place par le CKC au profit des Kabyles. Le CKC défendra, en premier lieu, les intérêts des Kabyles qui y adhèrent. Selon les suggestions recueillies auprès de la communauté, le CKC devra demeurer à l'écoute de ses membres en ce qui concerne la sélection des projets d'intérêt pour les Kabyles. Les animateurs de l'instance devront mettre des mécanismes démocratiques efficaces et modernes pour s'assurer de focaliser sur les projets qui promeuvent l'avancement et la fierté de la communauté kabyle du Canada. Un nombre appréciable de projets est recensé auprès des répondants aux questionnaires du Comité et forment déjà une base de départ pour la future instance. Le CKC en exercice devra s'atteler à compléter la liste et considérer avec attention les projets d'intérêt pour un déploiement au profit de la communauté. Le CKC devra aussi s'inspirer des communautés bien établies au Canada pour tisser des liens afin de tirer profit de leur expérience.

Recommandation 6 :

Il est recommandé que le CKC considère avec attention les suggestions de projets émanant de la communauté pour guider son plan d'action.

Les enfants et la jeunesse constituent un capital important pour chaque Kabyle. L'immigration des Kabyles est largement motivée par la quête d'un meilleur avenir pour leurs enfants. L'intégration complète des jeunes Kabyles dans la société d'accueil tend à les couper de leurs racines kabyles. Par conséquent, les Kabyles de première génération sont très sensibles à ce déracinement potentiel qui guette les futures générations et qui risque de compromettre la survie des valeurs kabyles. La prise en charge de cette situation urgente s'impose d'elle-même. La communauté interpelle le CKC à considérer la problématique avec la communauté pour prendre les mesures qui s'imposent et mettre les plans d'action adéquats à travers des projets modernes en phase avec l'ère contemporaine et la société canadienne dans laquelle nous vivons. Il s'agira de rester ancré à nos valeurs positives et de vivre une pleine intégration dans la société d'accueil.

Les jeunes adultes sont encore plus importants car ils constituent les générations futures immédiates qui porteront nos valeurs et les transmettront à leur tour à leurs enfants. Il est important de bien considérer l'intégration de cette population dans le CKC afin de créer une courroie de transmission pour propulser l'instance dans leur monde de demain. Beaucoup d'intervenants ont exhorté le Comité d'inclure les jeunes dans les structures du CKC. À cet effet, le CKC se doit de faire de l'intégration des jeunes une priorité dans ses structures afin d'en faire des porte-étendards des projets du CKC et des valeurs kabyles.

Recommandation 7 :

Il est recommandé que le CKC porte une attention particulière à la question de la transmission des valeurs aux jeunes enfants et mette en place un plan d'action conséquent.

Recommandation 8 :

Il est recommandé que le CKC intègre les jeunes kabyles dans sa structure, ses plans d'actions et ses projets.

La femme a, en tout temps, joué un rôle central dans la société kabyle. À l'ère où la culture reposait sur une communication strictement orale, elle était la courroie de transmission des valeurs ancestrales aux futures générations. On lui doit la survie de notre culture et de la langue kabyle que nous parlons encore aujourd'hui. La femme kabyle a toujours été à l'image de cette abeille ouvrière infatigable qui est à la fois sur le terrain dans son rôle de bâtisseuse et dans le foyer pour prendre le leadership dans l'éducation des enfants, la gestion du foyer et le souci constant de préserver la cohésion du tissu familial. Dans l'espace public, la femme kabyle s'est impliquée également dans tous les combats et a contribué efficacement à l'avancement de la société, souvent dans des conditions très difficiles.

La communauté kabyle consultée exhorte le CKC de donner aux femmes la place qui leur revient dans ses structures et son existence. En effet, il est indéniable que la femme est une composante fondamentale dans tout projet rassembleur de l'envergure du CKC et il est impératif de déployer tous les efforts afin de l'inclure de manière effective.

Recommandation 9 :

Il est recommandé de déployer tous les efforts et les moyens nécessaires pour assurer la parité homme-femme dans la composition de la structure dirigeante du CKC.

Divers avis et commentaires sont émis au sujet de la structure à adopter pour la future instance CKC. La communauté kabyle ne semble pas avoir un avis tranché en faveur d'une structure prédéterminée et reste interrogative sur les formes possibles, horizontales ou verticales. D'un autre côté, les kabyles interrogés sont d'avis à ce que le CKC reste en contact direct avec les membres de la communauté et le tissu associatif. Les Kabyles ont émis le souhait de voir les membres actuels du Comité impliqués dans la future instance du CKC pour un temps déterminé, vu que le Comité est en possession complète des éléments liés à l'élaboration et l'esprit du projet, pour donner suite à plus d'une année de réflexions et de murissement du projet rassembleur.

Le Comité, dans ses multiples réflexions, a mis en évidence les aspects fondamentaux qui doivent régir le choix de la structure à mettre en place à savoir :

- L'importance que la structure soit en contact direct et à l'écoute constante de la communauté;
- Une structure représentative de la communauté kabyle du Canada qui permettra une transmission fidèle des préoccupations de ses membres;

- Mettre en place les mécanismes qui permettront de protéger le CKC de toutes tentatives de déviations de la voie originale tracée dans l'esprit fondateur que sont les Vision, Mission et Valeurs.

Sur le plan administratif, la structure du CKC devra permettre, le plus adéquatement possible, son éligibilité aux divers financements disponibles au sein des gouvernements.

Recommandation 10 :

Il est recommandé, d'ici la tenue des assises du CKC, que le Comité s'inspire des modèles existants au sein d'organisations de communautés établies au Canada pour soumettre quelques options applicables aux réalités de la communauté. Il devra en proposer des alternatives pour considération et adoption lors des assises du CKC.

À l'ère moderne, toute organisation forte doit reposer sur des éléments indispensables, en l'occurrence le capital humain qui la compose et ses compétences, l'engagement de ses membres, les moyens financiers qu'elle se donne pour tendre à réaliser l'idéal enchâssé dans sa vision. Le financement du CKC devra être tranché avec les membres de la communauté lors des assises constitutives.

Les options recueillies auprès des Kabyles consultés se résument comme suit :

- Contribution individuelle des membres;
- Contribution du tissu associatif;
- Sponsors tels que les gens d'affaires;
- Programmes de subventions disponibles auprès des instances gouvernementales municipale, provinciale et fédérale.

Le Comité devra présenter les options les plus optimales à la communauté kabyle lors de la tenue des assises du CKC.

Recommandation 11 :

Il est recommandé que le Comité mette de l'avant les options de financements probables qui maximisent l'apport financier de diverses parties prenantes pour que le CKC soit doté d'un flux de trésorerie qui lui permettrait de réaliser des projets ambitieux pour les Kabyles du Canada. Il est important de se donner les moyens pour bâtir une structure moderne et professionnelle.

LE COMITÉ PROVISOIRE DU CONGRÈS DES KABYLES DU KABYLES (CKC)

Sabrina Badene

Fatiha Mellaz

Djamila Addar

Hocine Toulait

Madjid Yesli

Bouaziz Ait Driss

Mehdi Ait Mokhtar

Farid Cherifi

Tahar Hanaya

Nacer Irid

Belaïd Mehenni

Belaïd Sebti

Porte-parole : Hocine Toulait

Courriel : hocine.toulait@congresdeskabylesducanada.com

Courriel: contact@congresdeskabylesducanada.com

Site : <http://congresdeskabylesducanada.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ckckabyle/notifications/>

Montréal, mars 2018